



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Amiens, le 27/04/2026

Mobilisation inter-services publics payante : 280 biens archéologiques (vestiges en pierre issus de l'activité humaine et pluralité de monnaies) saisis à Saint-Quentin chez un collectionneur peu scrupuleux

Plusieurs sites du département et en particulier des ballastières, nombreuses dans l'Aisne, ont été fouillés à plusieurs reprises par un collectionneur axonais qui recherchait également à revendre certaines de ses trouvailles sur Internet.

Le parquet du tribunal judiciaire de Saint-Quentin a saisi en décembre 2025 les services douaniers picards pour approfondir un signalement au procureur transmis par la Direction régionale des affaires culturelles des Hauts-de-France. Ce signalement s'inscrit dans le cadre des missions de veille scientifique et de protection du patrimoine archéologique exercées par le service régional de l'archéologie de la DRAC Hauts-de-France, qui assure le suivi des découvertes et contribue à la lutte contre les atteintes portées aux sites et aux objets archéologiques.

Le groupe anti-traffic (GLAT) de la douane, force opérationnelle regroupant plusieurs services, a mené une enquête approfondie et organisé les opérations de contrôle sur plusieurs sites de l'intéressé : domicile, véhicule et box de stockage.

Lors de cette phase opérationnelle, les douaniers ont découvert près de 330 articles divers dont 136 vestiges en pierre issus de l'activité humaine (mobilier lithique) et 196 monnaies ou fragments métalliques de toutes époques.

Préfecture de la région Hauts-de-France

Service régional de la communication interministérielle

Tél : 03 20 30 52 50

Mél : pref-communication@nord.gouv.fr

12-14, rue Jean sans Peur - CS 20003

59 039 LILLE Cedex



nord.gouv.fr
hauts-de-france.gouv.fr



[prefetnord](https://www.facebook.com/prefetnord)



[prefet59](https://www.x.com/prefet59)



[prefecture59](https://www.instagram.com/prefecture59)



[linkedin.com/company/prefethdf/](https://www.linkedin.com/company/prefethdf/)

Ces objets ont été expertisés par des agents du service régional de l'archéologie permettant de caractériser et confirmer, fin mars 2026, 280 objets archéologiques dont la découverte n'avait été ni déclarée ni recensée dans la carte archéologique nationale. La carte archéologique nationale, tenue par les services de l'État, recense l'ensemble des sites connus et constitue un outil essentiel pour la connaissance, la protection et l'aménagement du territoire. Les découvertes non déclarées en altèrent la fiabilité et limitent les capacités d'anticipation scientifique.

Parmi ces pièces archéologiques, 9 bifaces (outils typiques du Paléolithique (cf.photo) représentent des pièces remarquables, tout comme une hache polie en silex, caractéristique de la période Néolithique.

L'absence d'informations précises sur leur lieu de découverte prive ces objets de leur contexte scientifique et ne permet pas non plus de recenser de nouveaux sites à fort potentiels archéologiques.

C'est aussi le cas pour les diverses monnaies (dont 111 monnaies gallo-romaines ou romaines et 26 pièces Napoléon III) et fragments métalliques, disséminés et dissimulés par le saint-quentinois.

Les 280 biens archéologiques ont été définitivement confisqués et la douane souhaite pouvoir les remettre prochainement à un service spécialisé, lequel pourra en assurer la conservation dans les meilleures conditions ainsi que leur valorisation auprès du grand public.

Cette opération illustre la mobilisation conjointe des services de l'État pour lutter contre le pillage archéologique, phénomène qui fragilise la connaissance scientifique et alimente des circuits de revente illicites. Elle rappelle l'importance d'une vigilance collective et du respect du cadre légal pour préserver un patrimoine non renouvelable.

Elle s'inscrit également dans la continuité de l'action des douanes picardes : en effet, l'an dernier déjà, deux saisies significatives par les douaniers d'Amiens de biens culturels ont permis d'enrichir les collections d'institutions muséales bénéficiant de l'appellation « Musée de France » : l'historial de la France Guerre de Péronne (grenade de la Grande guerre) et le musée de Picardie à Amiens (multiples fossiles).

« Par ce dossier, la douane d'Amiens s'affirme une nouvelle fois comme un acteur majeur de la défense et de la protection du patrimoine culturel picard et national. Notre coopération et mobilisation avec les services de la DRAC des Hauts-de-France sont gages de notre

Préfecture de la région Hauts-de-France

Service régional de la communication interministérielle

Tél : 03 20 30 52 50

Mél : pref-communication@nord.gouv.fr

12-14, rue Jean sans Peur - CS 20003

59 039 LILLE Cedex



efficacité collective » ajoute Jean-Christophe Delestrées, directeur régional des douanes d'Amiens.

Hilaire Multon, directeur régional des affaires culturelles des Hauts-de-France, rappelle également que « *Le patrimoine archéologique constitue une ressource scientifique non renouvelable. Chaque prélèvement non encadré, non documenté détruit des informations essentielles à la compréhension de notre passé. La restitution de ces biens aux circuits publics de conservation et d'étude permet de réinscrire ces objets dans une chaîne de connaissance. Elle traduit l'engagement constant des services de l'État pour garantir un accès partagé, éclairé et durable au patrimoine archéologique.* ».

En 2025, la douane a intercepté plus de 27 000 articles relevant de biens culturels possédant une valeur financière mais surtout une valeur patrimoniale et culturelle.

Contacts :

Direction régionale des douanes d'Amiens

Jean-Christophe Delestrées – Directeur régional des douanes d'Amiens – Tél : 07 84 00 32 87

Anne Ladure – Correspondante communication – Tél : 06 64 58 72 73

DRAC Hauts-de-France

**Juliette Guépratte – Responsable de la communication institutionnelle et des relations extérieures –
Tél. : 06 67 83 12 52 – communication-drac-hauts-de-france@culture.gouv.fr**

Andreia Bossavit – Chargée des relations presse – Tél. : 06 58 54 51 83 – communication-drac-hauts-de-france@culture.gouv.fr

Visuels libres de droits sous réserve d'indiquer le crédit : **DOUANE FRANÇAISE**

Préfecture de la région Hauts-de-France

Service régional de la communication interministérielle

Tél : 03 20 30 52 50

Mél : pref-communication@nord.gouv.fr

12-14, rue Jean sans Peur - CS 20003

59 039 LILLE Cedex

